

Sommaire



Centre Reine Fabiola
depuis 1963



26^{ème} année

Coordination : Christine VAN HAUWAERT
Rédacteurs : Waudru VAN DE CAUTER
et Aurélien MURATORE
Infographie : Frédéric OSELE
Couverture : Aurélien MURATORE
Impression couverture : Sérigraphie

Abonnement pour 4 numéros :

De Belgique : 16,50 € sur le compte
IBAN : BE32 2700 4765 1002
BIC : GEBABEBB
de l'asbl Institut Reine Fabiola
De France : 18,00 € par chèque barré
« I.R.F. Emergences » ou sur le compte
IBAN : FR76 3002 7174 1100 0103 6490 108
BIC : CMCIFRPP « I.R.F. »

Infos et contact

communication@centrereinefabiola.be
www.centrereinefabiola.be



A l'écoute des usagers Vers une citoyenneté institutionnelle

Dossier



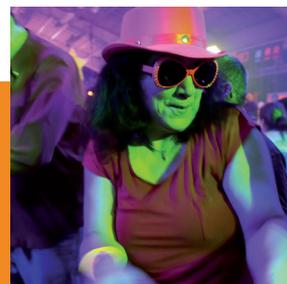
L'institution se positionne16
Les résidents racontent20
Les professionnels prennent
la parole24
Les familles s'expriment 28
Un expert donne
son opinion32

14

Reportage

**Sold out pour
la Sooo90's**

5



Zoom sur

**Faire de la
«retraite»
une jubilation**

10



36

Du côté des MÉDIAS

38

Du côté de CHEZ NOUS

40

Du côté de NEUFVILLES

42

Du côté du CLUB

Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle du contenu de la présente revue est interdite sans l'autorisation expresse et préalable du Centre Reine Fabiola de Neuvilles.



BOÎTE À IDÉES

A l'écoute des usagers

Vers une citoyenneté institutionnelle

Le débat sur la participation des usagers à la conception, la mise en œuvre, voire l'évaluation du fonctionnement de l'établissement qui les accueille, ainsi qu'à l'élaboration des projets institutionnels relatifs à leur prise en charge, ouvre désormais aux professionnels un large champ de réflexion. Et connaît une amplification sans précédent depuis ce début du XXI^{ème} siècle.

Au départ de la création, le 30 avril 1999, du Conseil Des Usagers du Centre Reine Fabiola, la question qui sera abordée dans ce dossier est celle de la place et des moyens qui sont donnés à ces hommes et ces femmes avec un handicap mental, ces « usagers », afin de faire aboutir le pari de leur participation directe aux projets qui les concernent au premier chef.

Comment passer de l'énoncé des droits de la personne handicapée à l'exercice de la « citoyenneté institutionnelle » ?

Sur le plan symbolique, quelle place, quelle importance donner à l'expression des usagers en tant que premières personnes directement concernées par le travail d'accompagnement éducatif ? Sur le plan pratique, quels apports peuvent fournir leurs avis ou leurs questions sur l'organisation-même, les règles, les projets de l'institution, l'évaluation des pratiques ?

Comment leur expression est-elle rendue possible, organisée, favorisée, entendue ?

Quels sont les éléments facilitants ou les freins institutionnels à la mise en place de tels processus participatifs ? Quels sont les décalages entre la théorie et la pratique ?

Autant de questions à prendre comme autant d'occasions d'élargir les perspectives, pour maintenir les usagers au centre des préoccupations institutionnelles, réfléchir à la qualité du service qui leur est offert et, peut-être, inviter à la découverte de nouveaux outils de gouvernance, jusqu'ici inexplorés.

Dossier réalisé par :

Christine JURDANT

Waudru VAN DE CAUTER

Christine VAN HAUWAERT

Aurélien MURATORE